

UNE INITIATIVE VOLONTAIRE MENÉE PAR ACCESSIBILITÉ MÉDIA INC. (AMI)

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription

Version 2.7

Spécialistes et techniciens en vidéodescription d'Accessibilité Média Inc. (AMI)

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Chris O'Brien, chef Accessibilité

AO@ami.ca

Le présent document a pour but de fournir des conseils aux producteurs d'émissions en vidéodescription intégrée afin d'en assurer l'uniformité.

EN LIBRE DISTRIBUTION

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Table des matières

Table des matières.....2

Introduction.....4

Aperçu : Méthodes permettant de rendre les médias accessibles4

 Vidéodescription (VD)..... 4

 Audiodescription (AD)..... 5

 Vidéodescription en direct (VD en direct) 6

 Vidéodescription intégrée (VDI) 7

Membres du groupe de travail sur la vidéodescription intégrée9

 Spécialistes et techniciens en vidéodescription d’Accessibilité Média Inc. (AMI)
 10

Directives d’utilisation 13

 Principaux thèmes abordés dans ce document 13

 Caractéristiques du document..... 14

Rôle du conseiller en VD 15

 1) Formation 15

 2) Contrôle qualité 16

 3) Documentation 16

 Qualités d’un conseiller expert en VD..... 16

 Intention du producteur 18

Identification d’une émission en VDI 18

Préproduction..... 19

 Préparation 19

Production 20

 Entrevues 20

 Rouleau B (B-Roll) 22

 Audio..... 22



Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Postproduction	24
Texte et éléments graphiques	24
Post audio	28
Générique	29
Contrôle qualité final	30
Pratiques exemplaires	30
Conclusion	32
Signataires	34

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Introduction

Quels que soient les termes employés à travers le monde pour décrire les méthodes permettant de rendre les médias accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes, leur dénominateur commun demeure le même : fournir aux personnes ayant une déficience visuelle l'accès aux éléments non verbaux d'une émission de télévision, d'un journal télévisé, d'un film ou d'une pièce de théâtre.

Bien que les méthodes de fourniture et de production diffèrent légèrement, le point commun en est un ensemble de techniques utilisées en combinaison avec l'ambiance sonore des dialogues et de l'environnement pour permettre la compréhension du jeu des acteurs.

Au Canada, il existe différentes méthodes permettant de rendre les médias accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes. Bien que l'objectif premier du présent document soit de décrire les pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée, il propose également de faire la distinction entre vidéodescription, audiodescription, vidéodescription en direct et vidéodescription intégrée. Chacune de ces techniques a sa place dans le paysage audiovisuel, selon le média utilisé.

Aperçu : Méthodes permettant de rendre les médias accessibles

Vidéodescription (VD)

Le terme vidéodescription, ou VD¹, fait référence à la description sonore des principaux éléments visuels d'une émission, tels que le décor, les costumes et le langage corporel. La VD fournit l'information essentielle en format audio, ce qui rend la programmation télévisuelle plus accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes.

¹ Selon l'Union Mondiale des Aveugles, les services de description sont également connus sous d'autres noms : audiodescription, vidéodescription, service d'audiovision, service de vidéodescription (ou DVS, marque déposée de WGBH, à Boston), ou encore description sonore.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Par exemple, « Un homme de grande taille se tient devant l'entrée d'un hôpital, une main dans la poche de son manteau noir » serait une bonne description sonore pour *Le Parrain*. Sans cette information, une personne aveugle n'entendrait rien d'autre que le bruit de la circulation.

Dans un autre film marquant, *Star Trek VI*, un des personnages principaux fait de l'escalade, alors que l'un de ses collègues lève à ses côtés. Là encore, sans vidéodescription, le téléspectateur aveugle ne pourrait saisir toute l'importance de la situation.

Généralement, la VD est réalisée une fois l'émission terminée et montée, différentes méthodes permettant d'activer cette fonctionnalité selon le média utilisé.

De ce fait, la VD est davantage adaptée aux émissions préalablement montées faisant l'objet d'une rediffusion, telles que les émissions de divertissement scriptées (drames, comédies, etc.) et les documentaires.

Il est essentiel de bien comprendre les bases de la VD pour pouvoir mettre en œuvre les autres méthodes permettant de rendre les médias accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes. C'est pourquoi le lecteur est encouragé à prendre connaissance des *Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (postproduction) : orientations artistiques et techniques*, publiées par le Groupe de travail sur les pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (PEVD), avant d'appliquer les méthodologies décrites plus loin.

Audiodescription (AD)

Le terme audiodescription (AD) est davantage utilisé en dehors du Canada, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni². À toutes fins pratiques, cette technique est quasiment identique à la vidéodescription, en ce qu'une piste sonore

² Le terme audiodescription est également utilisé en Australie, en Chine, en Europe, en Inde, en Corée et en Nouvelle-Zélande.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

distincte est ajoutée à l'émission pour la description de ce qui se passe sur scène ou à l'écran.

Au Canada, cependant, l'audiodescription se distingue de la vidéodescription : l'audiodescription recourt à un animateur ou à un annonceur qui, à l'aide d'une voix hors champ élémentaire, lit du texte et décrit les éléments graphiques apparaissant à l'écran³.

L'audiodescription est utilisée lorsqu'une personne à l'écran fait référence à des éléments graphiques tels qu'un tableau ou une image. Par exemple, si l'on présente un diagramme en secteurs ou un histogramme pour synthétiser un volume important de données, on peut y ajouter l'audiodescription suivante : « Une ligne abrupte représente la fluctuation des prix au cours des 12 derniers mois. Cette ligne s'élève brusquement pour les trois premiers trimestres, puis se régularise pour le reste de l'année. »

L'audiodescription est souvent utilisée pour les bulletins de nouvelles, les prévisions météorologiques, les résultats sportifs ou les données financières et convient davantage à des émissions en direct à base d'information.

Vidéodescription en direct (VD en direct)

La VD en direct est un type de vidéodescription qui intervient en temps réel, simultanément à un événement diffusé en direct. Ce procédé consiste à écouter, regarder et décrire tout en déterminant où et quand cette description est nécessaire au fur et à mesure du déroulement du spectacle, de l'événement ou de l'émission en direct. Cependant, contrairement à la VD, un événement décrit en direct ne permet aucune révision.

La VD en direct convient davantage à des épreuves sportives, remises de prix, téléthons, défilés, rencontres interactives ou tout autre événement spécial diffusé en direct.

³ CRTC : [Accès à la télévision pour les personnes ayant une déficience visuelle : vidéodescription et description sonore](#), 1er juin 2016.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Vidéodescription enregistrée (VD enregistrée)

La VD enregistrée est similaire par nature à la VD en direct, à l'exception que la procédure de narration en temps réel est appliquée à des émissions enregistrées au préalable. Cette méthode permet d'accélérer le processus de production d'émissions à présenter rapidement et contenant peu d'action.

La VD enregistrée est généralement utilisée pour les entrevues, les débats et autres émissions de type magazine.

Vidéodescription intégrée (VDI)

La vidéodescription intégrée, ou VDI, est la prochaine génération de vidéodescription.

La VDI est une technique de production de contenu télévisuel destinée aux personnes aveugles ou malvoyantes selon laquelle les éléments visuels clés sont intégrés lors des phases de préproduction, de production et de postproduction, afin qu'aucune VD traditionnelle ne soit requise une fois l'émission terminée.

Par exemple, l'interaction entre deux personnages pourrait inclure une réplique telle que : « Viens dans mon bureau et assieds-toi en face de moi. » Il est intéressant de remarquer que les répliques permettant de décrire la scène émanent des personnages et ne semblent pas bizarres ni déplacées.

La VDI n'a pas pour objectif de remplacer la VD, mais s'adresse plutôt au contenu original dans lequel il est possible d'intégrer la description dès la phase de planification de l'émission. Elle est bien adaptée aux émissions factuelles, aux documentaires, aux émissions produites sur le terrain et aux interstitiels.

En quoi la VDI diffère-t-elle de la VD?

On distingue quatre grandes catégories de différences entre la VDI et la VD :

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Effectuée tout au long de la production**

Alors que la VD s'effectue généralement une fois l'émission terminée et montée, la VDI s'effectue dès le tout début de la création de contenu et se poursuit tout au long de la préproduction, de la production, de la postproduction et du montage.

- **Aucune description supplémentaire requise**

Puisqu'une émission en VDI intègre dès le départ ses fonctionnalités d'accessibilité dans le processus de production original, elle ne contient ni ne requiert aucune description traditionnelle supplémentaire.

- **Un seul format de livraison**

Puisqu'une émission en VDI ne requiert aucune description, aucun format de livraison distinct ou secondaire n'est nécessaire. Une émission produite en VDI est immédiatement accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes, et ce, sans aucune intervention.

- **Nombreux facteurs de production**

Lors de la création de VD traditionnelle pour une émission, les facteurs de production sont généralement la rédaction de la description, son enregistrement, puis le mixage de la description avec l'émission. Dans le cas de la VDI, la totalité de la palette audio peut être utilisée pour rendre le contenu accessible à ceux qui ne peuvent voir les images. Le procédé est comparable à la production de radio théâtre.

Ainsi, beaucoup plus de facteurs de production peuvent faciliter une émission naturellement descriptive : rendre le script lui-même davantage descriptif, adapter la narration, former les animateurs et les invités à être plus descriptifs dans leurs interventions, utiliser ou omettre l'environnement sonore, utiliser des effets sonores et des indices musicaux pour marquer les changements d'action et de décor, etc.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Membres du groupe de travail sur la vidéodescription intégrée

Alliance pour l'égalité des personnes aveugles du Canada	Leo Bissonnette, Anthony Tibbs
Conseil canadien des aveugles	Jim Tokos
Institut national canadien pour les aveugles (INCA)	Lui Greco
Accessibilité Média Inc. (AMI)	Mark Bialkowski, Peter Burke, Simone Cupid, Janis Davidson Pressick, Michelle Dudas, David Errington, Alison Gorbould, Emily Harding, Émilie Huberdeau, Andrew Morris, Robert Pearson (ancien président), Brian Perdue, Ron Rickford. Chris O'Brien (président)
Descriptive Video Works (DVW)	Laura Davies, Diane Johnson
Corus Entertainment	Karen Clout, Sylvie Courtemanche, Mike Menard, Liz Thorpe
SRC	Heather Boyce, Patrick Dunphy
Bell Média Inc.	Colin Bennett, Geoff Grant, Ryan McGauley, Jessica Miller
TV5	Regis Harrisson, Annie Robinson
Onextra Inc.	Gabor Zoltan
Extreme Reach	Clinton Young
Inclusive Media and Design	Rob Harvie
Université Ryerson	Charles Silverman
Beyond Description Sound Services	Richard Crooks
SETTE Postproduction	Julie Bouchard, Benoît Delpech
PMT	Julien Masson
College of Sports Media	Jim Van Horne
CNST	Jean Cabral
MELS	Edward Peitsch
The Media Concierge	Matt Matysiak
JDescribe	Jim DeMelo
	Kat Mullaly, Marc-Andre Pichette, Brian Power

Pour le profil complet des membres, reportez-vous aux Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (postproduction) et aux Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription en direct.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Spécialistes et techniciens en vidéodescription d'Accessibilité Média Inc. (AMI)

Robert Pearson

Robert Pearson a rejoint les rangs d'AMI en avril 2011 en tant que directeur, Accessibilité des médias numériques. À ce titre, il était responsable des efforts d'AMI en vue d'accroître l'accessibilité des médias numériques, de développer et de gérer les relations d'AMI avec les organismes partageant la même vision et préoccupés d'accessibilité et d'assurer la liaison avec le CRTC sur diverses initiatives.

En décembre 2014, Robert a été promu chef, Accessibilité chez AMI. À ce poste, il s'est consacré à établir et à maintenir la position d'AMI comme chef de file de l'accessibilité des médias en définissant et en introduisant des normes et des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, en élaborant des politiques d'entreprise et en encourageant le développement de technologies et de solutions industrielles qui contribuent à la création d'un environnement inclusif à l'intérieur de l'organisation comme avec ses partenaires extérieurs. Après sa promotion au poste de chef, Accessibilité, Robert a été nommé en février 2015 représentant de l'un des sous-comités supervisés par le Comité consultatif des personnes handicapées (DAC) de la Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis.

Fervent défenseur et pionnier de l'accessibilité des médias, Robert Pearson est décédé subitement le 26 décembre 2015. Son travail acharné lui survit dans les pratiques exemplaires en matière de vidéodescription dont il fut à l'origine en 2012.

Simone Cupid, Emily Harding et Ron Rickford

L'équipe de production de vidéodescription d'Accessibilité Média Inc. (AMI) est riche de plus de 15 années d'expérience pour ce qui est de rendre les médias accessibles aux Canadiens et Canadiennes aveugles ou malvoyants.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Collectivement, cette équipe a écrit et produit des milliers d'émissions en vidéodescription, dont des séries télévisées, des films, des documentaires, des événements sportifs ou autres en direct, et des messages d'intérêt public.

En juillet 2012, en collaboration avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs et plusieurs groupes communautaires, elle a travaillé à l'élaboration des Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription, soutenues par le CRTC, qui donnent des directives visant à assurer l'homogénéité avec la vidéodescription en postproduction. De plus, elle s'est beaucoup impliquée en recherche et développement dans le cadre de la vidéodescription intégrée (VDI), qui constitue une approche inclusive pour rendre la télévision accessible sans avoir à ajouter une piste de vidéodescription en postproduction. L'équipe de vidéodescription d'AMI émet ses commentaires et assure le contrôle qualité des émissions créées avec vidéodescription intégrée pour garantir que celles-ci répondent aux normes canadiennes les plus élevées en la matière.

Elle joue par ailleurs un rôle clé dans la formation des partenaires externes, parmi lesquels Météomédia et la SRC, pour veiller à l'accessibilité de leur contenu.

Au cours des quatre dernières années, elle a activement participé à la description d'une pléthore d'événements en direct, parmi lesquels le mariage royal, des parties de base-ball des Blue Jays de Toronto, la Coupe Grey, les prix Écrans canadiens, le défilé du Père Noël à Toronto et l'élection fédérale.

Enfin, outre la radiodiffusion, l'équipe de vidéodescription d'AMI a travaillé avec le Musée royal de l'Ontario, le Stratford Theatre et l'Audio Description Alliance of South Africa afin de rendre leur site et leurs expositions accessibles aux visiteurs aveugles ou malvoyants.

Andrew Morris

Andrew Morris, directeur de production, possède plus de 15 années d'expérience en production de radiodiffusion et il est spécialisé en développement de contenu, production télévisuelle et adaptation des médias pour les rendre accessibles à tous.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

En collaboration avec ses collègues de production en VD chez AMI, il a été l'instigateur d'une méthode de création de contenu télévisuel original dont le public aveugle ou malvoyant peut bénéficier sans qu'il soit nécessaire d'ajouter une description audio; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la VDI. Depuis, il a travaillé comme directeur de production pour plusieurs séries télévisées, dont *Milestones of Champions*, une minisérie documentaire produite en partenariat avec le Consortium de diffusion paralympique canadien. Andrew est également à l'origine de l'émission d'actualités du réseau, *Canada in Perspective*, récipiendaire du Academy's 2016 Diversity Award, et a travaillé comme responsable du développement pour l'émission culinaire acclamée par la critique, *Four Senses*, animée par Christine Ha, gagnante de *MasterChef*, et Carl Heinrich, gagnant de *Top Chef Canada*.

Mark Phoenix

Mark Phoenix a passé le plus clair de sa vie professionnelle à faire en sorte que les choses sonnent bien. Il est diplômé de l'université Ryerson et a été coordonnateur de la production pour une station de radio communautaire sur le campus. Né avec une faible vision et une dystrophie des cônes, Mark a développé un intérêt personnel pour l'accessibilité des médias, ce qui l'a amené comme lecteur bénévole auprès de l'entreprise qui a précédé AMI, avant qu'il ne rejoigne l'équipe de postproduction audio d'AMI-tv en 2008.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Directives d'utilisation

Ces directives de haut niveau ont pour but d'assister les producteurs qui souhaitent incorporer la vidéodescription intégrée dans leurs émissions. Il ne s'agit pas d'un manuel d'instructions, mais d'un complément au document *Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (postproduction)*, ainsi qu'aux pratiques exemplaires que les producteurs auront établies en interne à partir de leur expérience.

Les producteurs de vidéodescription doivent veiller à ce que leur travail tienne compte de ces orientations artistiques et de leurs équivalents logistiques et techniques, étant entendu qu'elles doivent être considérées comme complémentaires aux pratiques exemplaires internes déjà établies. L'uniformité de l'industrie canadienne de la radio et télédiffusion sera ainsi promue, fournissant une base commune sur laquelle fonder la vidéodescription dans son ensemble.

Les présentes directives ne constituent pas des instructions point par point sur la façon de produire de la VDI de bonne qualité. Il s'agit plutôt d'un regroupement, qui fait consensus au sein de l'industrie, d'éléments importants et nécessaires à la production d'une VDI de bonne qualité. Les modalités de mise en place de ces directives ainsi que de pratiques exemplaires internes seront à la discrétion du producteur de vidéodescription et peuvent varier d'un cas à l'autre selon le travail effectué.

Principaux thèmes abordés dans ce document

Conception universelle

La VDI n'est pas seulement une VD ajoutée lors de la production. Elle inclut davantage d'information que la simple description verbale des éléments visuels, tels que les bruits ambiants, les effets sonores, la musique et la synchronisation. Elle fait partie intégrante de la production et s'adresse à tous.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

La VDI est différente de la VD

Dans le cas de la VDI, les producteurs ont toute latitude pour rendre la production accessible dès le début, alors que la VD est un service ajouté une fois l'émission montée.

Tout le monde bénéficie de la même information au même moment

Avec la VDI, l'auditeur est toujours privilégié. Il s'agit d'un effort conscient pour révéler l'information avant qu'elle soit révélée visuellement, ou au même moment.

Écouter l'audio

Si quelque chose manque ou n'est pas clair, c'est un indice que la VDI peut être améliorée.

Caractéristiques du document

Des exemples, techniques et rappels illustrent certaines des pratiques exemplaires présentées dans ce document.

- Les **pratiques exemplaires** sont des méthodes éprouvées qui doivent être utilisées pour la production de VDI de haute qualité.
- Les **techniques** sont des procédures qui peuvent être utilisées pour résoudre certains problèmes spécifiques à la VDI.
- Les **rappels** sont des points importants à garder en mémoire tout au long du processus de création.
- Les **exemples** sont des scénarios, hypothétiques ou réels, qui présentent les circonstances appropriées dans lesquelles mettre en œuvre certaines pratiques ou techniques, ou encore qui illustrent certains rappels.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Rôle du conseiller en VD

Étant donné que la production d'une émission en VDI implique la prise en compte de cette caractéristique à chacune des étapes de la production, un descripteur expérimenté est affecté à l'émission dès le début, fait partie intégrante de l'équipe et veille à l'application des pratiques exemplaires de VD tout au long de la production.

Le descripteur agit principalement comme conseiller vis-à-vis du réalisateur et/ou du producteur et prend part au processus, de la préproduction (écriture du scénario, encadrement des artistes, etc.) à la postproduction (montage vidéo, montage audio, etc.). Le descripteur est mentionné au générique comme « conseiller en VD », ce qui souligne son travail en production et l'identifie comme étant la personne à l'origine de l'accessibilité pour les téléspectateurs aveugles ou malvoyants.

Le conseiller en VD assure trois fonctions principales :

1) Formation

Le conseiller en VD a la responsabilité de former toutes les personnes impliquées dans la production, y compris les acteurs, l'équipe de prise de vue et les invités, afin de s'assurer que tous sont bien en phase avec les objectifs et les pratiques exemplaires de la VDI. La formation à la VDI porte sur les points suivants :

- Sensibilisation des participants au concept de VDI et à son utilisation.
- Répétition du « langage descriptif » et incitation des participants à « penser de façon descriptive » lors des présentations et des entrevues.
- Élaboration d'une liste de termes descriptifs.
- Consignation des termes acceptables et inacceptables.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- Identification des sons ambigus, tels que ceux des aides à la mobilité ou outils d'accessibilité (par exemple, tapotement d'une canne blanche, moteur d'un fauteuil roulant électrique, etc.).
- Identification des lieux et environnements sonores pouvant nécessiter un éclaircissement.
- Positionnement des participants dans le champ de la caméra afin qu'ils soient reconnaissables par leur voix et leur emplacement.
- Prise de conscience du fait que les déplacements fréquents entraînent une réflexion supplémentaire quant à l'environnement sonore changeant.
- Prise de conscience du fait que les changements de son, de lumière et d'environnement peuvent nécessiter une clarification par la VDI.

2) Contrôle qualité

À chaque étape du processus, le conseiller en VD doit s'assurer que l'émission est écrite et produite de façon à être accessible à un public aveugle ou malvoyant.

3) Documentation

Des notes sont prises à chacune des phrases de la production dans le but de consigner les leçons apprises et de documenter le plus précisément possible les mesures prises pour assurer l'accessibilité de l'émission.

Qualités d'un conseiller expert en VD

Bien que l'efficacité de la VD puisse faire l'objet d'un jugement subjectif, une personne possédant certains domaines d'expertise spécifiques, ainsi qu'une bonne réputation dans ces domaines au sein de l'industrie, est tout indiquée pour le rôle de conseiller expert en VD. Ces domaines d'expertise sont les suivants :

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Expérience en VD

C'est probablement le point le plus important, mais un conseiller en VD doit posséder une forte expérience et une excellente réputation dans l'industrie pour ce qui est de rédiger et de produire une VD efficace au sein d'un environnement de production conforme aux Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (postproduction)⁴.

Expérience en rédaction pour la télévision et les médias

Le simple ajout de VD traditionnelle tôt dans le processus de production va à l'encontre de l'objectif visé, qui consiste à créer une émission divertissante et universellement accessible, dont tous les publics pourront profiter sans le recours à la VD. Un conseiller en VD formé et expérimenté en rédaction pour la télévision et les médias sera en mesure d'aider les rédacteurs à rendre leurs scripts plus accessibles par essence.

Expérience en production pour la télévision et les médias

La création d'une émission avec VDI implique la participation d'un conseiller en VD à toutes les étapes de la production. C'est pourquoi une bonne connaissance de ces étapes, y compris la séquence des tâches de production, la composition de l'équipe de production et tous les autres aspects de la production, permet au conseiller en VD de fournir des conseils appropriés et opportuns.

Expérience en postproduction audio

Bien que constituant techniquement une phase de la production, dans ce contexte, la postproduction audio mérite d'être considérée comme une catégorie à part entière. Un conseiller en VD qui possède de fortes aptitudes en postproduction audio sera en mesure de proposer des solutions créatives qui touchent l'ensemble

⁴ Orientations artistiques et techniques fournies par le Groupe de travail sur les pratiques exemplaires en matière de vidéodescription (PEVD), constitué de radiodiffuseurs, de producteurs de vidéodescription et de représentants de la communauté.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

de l'ensemble de l'environnement sonore, et pas seulement les dialogues. La postproduction audio est le dernier maillon de la chaîne visant à garantir l'accessibilité de la production, et parfois l'ajout, voire la suppression, de simples effets sonores dans une scène peut permettre d'atteindre le résultat escompté.

Intention du producteur

Bien que la création d'une émission avec VDI requière l'intervention d'un conseiller expert en VD à toutes les étapes de la production, un des aspects les plus importants dont il faut tenir compte dans une telle situation est l'intention du producteur.

Par exemple, dans le cas d'une émission télévisée destinée à un public général, le producteur est conscient que la VD est ajoutée une fois l'émission terminée et montée, c'est-à-dire une fois que son travail est terminé. À ce titre, il n'a généralement pas à se soucier de la VD pendant la production.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'émissions produites en VDI, le producteur doit avoir l'intention de produire dès le début une émission accessible. C'est avec cette intention que le producteur travaille avec le conseiller en VD, en s'assurant que celui-ci fasse partie intégrante de l'équipe de production et qu'il participe à l'élaboration de l'émission du début à la fin.

En d'autres termes, le simple fait d'embaucher un conseiller expert en VD ne constitue pas en soi une garantie que l'émission sera accessible. Créer une émission accessible en VDI implique que le producteur ait la volonté et l'intention de rendre cette émission accessible aux téléspectateurs aveugles ou malvoyants.

Identification d'une émission en VDI

Il est important que les émissions produites en VDI soient identifiées, tout comme les émissions en VD le sont, afin que le public sache que celles-ci sont accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Les émissions en VDI diffusées sur AMI-tv sont précédées d'un avertissement qui les identifie comme telles. L'avertissement suivant est affiché et lu à haute voix :

« Cette émission a été réalisée en vidéodescription intégrée afin de rendre son contenu accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. »

Préproduction

Préparation

- Identifiez les types de sons que vous souhaitez capturer pour les intégrer dans un segment donné, ainsi que l'environnement dans lequel vous envisagez de tourner, en gardant à l'esprit la façon dont ils affecteront la VDI que vous prévoyez de créer.
- Les endroits où se trouvent de nombreuses personnes sont propices à la capture de beaucoup de bons bruits de foule utilisables dans les rouleaux B et les superpositions multipistes; les journalistes et les personnes en entrevue devront peut-être parler plus fort qu'à l'habitude si l'endroit est particulièrement animé ou exposé à des sources sonores à haut volume telles que des systèmes de sonorisation.
- À l'extérieur, le problème peut être le bruit du vent, mais aussi des sons naturels tels que des cris d'oiseaux ou un écoulement d'eau.
- Bien que la technologie soit en mesure de générer des bruits distincts et transitoires permettant de faciliter l'ajout de VDI sur un rouleau B ou un sujet, des sources de bruit constant comme un compresseur ou le ronflement d'une ligne électrique sont beaucoup moins plaisantes à écouter et fournissent très peu d'information au public, voire pas du tout.
- Informer les acteurs et l'équipe de tournage suffisamment à l'avance leur permet d'être beaucoup mieux préparés à la création de VDI dans un délai restreint. Cela inclut de leur expliquer en détail ce qu'est la VDI et comment

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

l'utiliser de façon optimale. Il pourrait être utile d'élaborer à l'intention des acteurs et de l'équipe de tournage un module de formation semblable au module d'AMI destiné aux producteurs. L'extension de cette information au-delà de l'équipe de création s'est avérée très utile, particulièrement pour réduire le temps nécessaire à l'explication de l'installation et des systèmes.

- La préparation des acteurs et de l'équipe de tournage est essentielle, en particulier lorsqu'il s'agit d'une préentrevue. Solution : Fournir une présentation abrégée ou un boniment quelconque pour préparer les acteurs, les invités, l'équipe de tournage, tout le monde.
- Prévoir les indices à l'avance, avant le tournage.
- Pour les invités d'honneur, le producteur devra prévoir une présentation plus complète.

Production

Entrevues

- Présentez tout le monde à la caméra au fur et à mesure de leur apparition (par exemple, si deux personnes apparaissent au début d'un segment, présentez-les toutes les deux au début de ce segment).
- Veillez à ce que les entrevues puissent également être écoutées à la radio (par exemple, le cas échéant, acquiescez verbalement et non par un hochement de tête); faites l'effort d'intégrer un langage descriptif dans les entrevues et les voix hors champ.
 - **Rappel :** Vocabulaire : lorsque vous décrivez quelque chose, évitez de dire « vous voyez ».
 - **Exemple :** Lorsque quelqu'un fait une imitation, assurez-vous que ce soit bien clair.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- Évitez des mots tels que « ici », « là », « ceci », « cela » ou le verbe « voir » et ne désignez pas un objet de la main sans le décrire.
- N’oubliez pas les détails qui apparaissent dans les supers ou en voix hors champ uniquement pour rendre l’émission accessible, car cela pourrait nuire à la compréhension à la fois pour les téléspectateurs aveugles et voyants.
 - **Rappel :** Présentez les lieux si nécessaire. Parfois, il est indispensable de décrire les lieux pour que l’environnement sonore prenne tout son sens.
 - **Rappel :** Faites l’effort d’intégrer davantage de descriptions dans les entrevues et les voix hors champ. Répétez qui sont les personnes en les décrivant et pas seulement en les nommant (par exemple, « la petite fille avec de longs cheveux roux »). Il est toujours bon d’aider les gens à suivre, car ce n’est pas facile pour tout le monde de mémoriser les noms.
 - **Rappel :** Encouragez les animateurs ou les présentateurs à participer de façon active. Lorsque vous acquiescez de la tête ou que vous faites un signe d’encouragement, ajoutez un indice verbal quelconque.
- Assurez-vous toujours que le public sait exactement à qui le présentateur ou la présentatrice s’adresse lorsqu’il ou elle parle à la caméra Suggestions : interpellez les personnes par leur nom et adressez-vous au public en disant « vous, à la maison ».
- Lors de la prise de vue ou du montage d’un rouleau B, choisissez des visuels qui contribuent à la compréhension de l’histoire. À l’inverse, si un certain plan doit être utilisé, assurez-vous qu’il est bien intégré à la narration.
- Veillez à ce que les entrevues puissent également être écoutées à la radio.
- N’attirez pas l’attention sur la VDI pendant une entrevue : « Je vais décrire cette scène à l’intention de notre public ayant une déficience visuelle. »

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Rouleau B (B-Roll)

- Si une deuxième caméra ou un deuxième enregistreur sonore est disponible, utilisez-les pour la capture du rouleau B, de l'environnement sonore et des sons imprévus en vue d'une utilisation ultérieure lors du montage, ce qui permet au caméraman de se consacrer à la capture audio des animateurs et des personnes interrogées.
- Attachez une attention particulière à une capture audio de haute qualité, tant pour l'action que pour le rouleau B. Des sons clairs et raisonnablement identifiables peuvent combler les vides narratifs qui devraient sinon être identifiés en VDI; à l'inverse, des sons mal capturés ou ambigus devront être identifiés, ce qui réduit d'autant le temps disponible pour décrire des éléments strictement visuels.
- Assurez-vous que le rouleau B ne raconte pas une histoire différente de celle de la piste audio.

Audio

Pratiques exemplaires

- Attachez une attention particulière à utiliser de bonnes techniques de capture et de montage audio, car un son de haute qualité est indispensable à une VDI de haute qualité.
 - **Rappel :** Si possible, apportez plusieurs micros sur les lieux du tournage.
 - **Rappel :** Utilisez des casques ou des écouteurs de qualité professionnelle pendant la prise de vue, et vérifiez la qualité audio du matériel.
 - **Rappel :** Évitez de recourir à la compression, ainsi qu'à la réduction ou au réglage automatique du gain pendant la prise de vues, sauf si

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

cela s'avère absolument nécessaire dans un environnement très bruyant.

- **Rappel :** Capturez suffisamment de bruit ambiant pour pouvoir l'utiliser en postproduction audio, à l'aide des mêmes micros que ceux utilisés pour le sujet lui-même.
- Assurez-vous que les personnes qui mènent les entrevues maîtrisent bien leur technique pour obtenir des réponses de leurs invités. Il est encore plus important de s'assurer que les entrevues sont capturées proprement lorsque certaines questions et réponses doivent faire partie de la VDI. Évitez les conversations croisées et les interruptions.
- Augmentation du volume. Assurez-vous que le site est clair : là où vous êtes, là où l'action a lieu, etc., et également lorsque vous quittez l'espace d'entrevue.
 - **Exemple :** Une augmentation du volume sur les rires du public peut donner l'impression que celui-ci rit de quelque chose d'autre (par exemple, du présentateur ou de quelque chose dit dans une entrevue).
 - Solution : Donnez un contexte pour la présentation (par exemple, « le comédien Craig Gass... »).
 - Solution : Ajoutez la fin d'une blague pour donner du contexte (au lieu de commencer sur le rire après la blague).

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Postproduction

Texte et éléments graphiques

Titre/Éléments graphiques de présentation

- Assurez-vous qu'il est bien clair qu'il s'agit du titre.
 - **Technique** : Lisez le titre d'une façon affirmative, qui se détache clairement.
- Les titres qui apparaissent au début d'une séquence d'ouverture doivent être lus lorsqu'ils apparaissent à l'écran.

Supers/Indications à l'écran

- La description doit contenir les mêmes éléments que les indications à l'écran.
 - **Rappel** : Le nom et le titre sur la piste audio peuvent ne pas être exactement les mêmes ou dans le même ordre que dans l'indication à l'écran, mais doivent fournir la même information.
 - **Rappel** : Les titres honorifiques peuvent ne pas correspondre exactement pour des raisons de protocole politique (par exemple, si le texte affiché est : « Le Gouverneur général du Canada », il peut être lu comme : « Son Excellence le très honorable David Johnston »).
 - **Technique** : Les indications à l'écran (nom, titre, organisme, etc.) peuvent être transmises par voix hors champ ou hors caméra, ou encore par le présentateur.
- Donnez cette information plus tôt ou en même temps si possible.
- Les acronymes peu courants doivent être évités. N'abrégez aucun nom ou titre dans la version audio s'ils apparaissent en entier à l'écran.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Rappel :** Les acronymes courants sont acceptables (par exemple SRC, GRC).
- Pour les émissions en format long, répétez la présentation et l'introduction des contributeurs.
- Les écrans de fin, les présentations et les indications à l'écran doivent être décrits en même temps qu'ils apparaissent.

Indications d'emplacement

- Les localisateurs de villes (par exemple « Whitby ») qui apparaissent à l'écran doivent être transmis par voie audio.
- Les duplex doivent indiquer par voie audio dans quelle ville se trouvent le présentateur et l'invité si le texte apparaît à l'écran.

Indications et éléments graphiques à l'écran

- Les indications et éléments graphiques à l'écran ajoutent de l'information à l'histoire par l'intermédiaire d'un bandeau, mais seul le public voyant en bénéficie. Transmettez cette information au public aveugle ou malvoyant en trouvant un endroit pour en parler ou en l'ajoutant en voix hors champ.
 - **Rappel :** Toute autre information supplémentaire à l'écran doit être incluse (par exemple, les bandes déroulantes).

Texte dans les intercalaires

- Les intercalaires constituent un rappel visuel du titre de l'émission. Cette information doit être transmise par voie audio.
 - **Technique :** Narrateur : « Vous regardez "titre de l'émission". »

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Technique** : L'animateur incorpore le titre au moment de passer à la publicité.

Texte et symboles apparaissant à l'écran

- Si le public est supposé lire du texte à l'écran (dans les rouleaux B, les éléments graphiques ou les supers), celui-ci doit être décrit.
 - **Rappel** : N'attachez pas une importance excessive au texte si celui-ci ne peut pas être transmis de façon accessible.
- Lorsque des mots à l'écran constituent l'objectif de la prise de vue, ceux-ci doivent être décrits
 - **Exemple** : Lorsque la caméra zoome sur un slogan, c'est celui-ci qui constitue l'objectif.
- Lors de la prise de vue d'une enseigne d'édifice, le nom de cet édifice doit être inclus dans la narration audio.
- Le texte visible dans les prises de vue de livres doit également être intégré dans la narration.
 - **Exemple** : Si les pages d'un livre pour enfant sont montrées et que le texte est lisible, celui-ci doit correspondre à ce qui est dit.
- La VDI doit correspondre à ce qui apparaît sur la signalisation.
- N'abrégez pas les noms peu courants dans la narration.
 - **Exemple** : Si le dialogue inclut l'acronyme IBBY et qu'une indication dans le rouleau B dit « International Board on Books for Young People », le public voyant obtient davantage d'information.
 - **Technique** : Précisez la signification des acronymes avant de les utiliser (par exemple, Accessibilité Média Inc., puis AMI).

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Technique** : Faites la prise de vue des rouleaux B de façon à ce que l'accent ne soit pas mis spécifiquement sur le texte.
- Les emblèmes, les badges et les logos ne doivent pas être le point de mire immédiat d'une prise de vue sans voix hors champ pour les expliciter.

Sites web, adresses de courriel et numéros de téléphone

- Pour les adresses de sites web, n'allez pas au-delà du .ca ou du .com, à moins que ce soit très simple.
- Gardez les adresses de courriel simples et claires.
 - **Rappel** : Omettez le « www » et le sens de la barre oblique (par exemple, barre oblique droite)
 - **Rappel** : Le but de mentionner un site web est simplement d'indiquer qu'il en existe un. Ce n'est pas nécessairement pour inciter les gens à le visiter, ni à en mémoriser ou à en noter le nom.
 - **Technique** : Lisez le nom du site, puis épelez les éléments ambigus.
 - **Technique** : Épelez les invitations si ce n'est pas clair verbalement (courriels et sites web).
 - **Technique** : Donnez d'abord le nom du site, puis épelez-le.
 - **Exemple** : amitele.ca : « Amitélé point CA; A-M-I-T-É-L-É point CA »
- Les noms de sites web doivent être épelés s'ils prêtent à confusion oralement.
 - **Exemple** : Le « eye » dans « Vocal Eye » peut être interprété comme « eye » (œil) ou « I » (lettre « i »).
- Numéros de téléphone : si vous les épelez, donnez les lettres et les chiffres.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Exemple** : 1-800-TAXICAB. Dites « Un huit cent taxi cab; ou un huit cent, huit deux neuf, quatre deux deux deux ».

Crédits (photos/rush)

- L'objectif des crédits à l'écran est d'ordre légal. Il n'est pas nécessaire de les inclure dans la description audio, à moins que l'origine des extraits soit pertinente pour l'histoire.
 - **Rappel** : Trois possibilités sont envisageables : les inclure dans la narration, les ajouter au générique de fin ou les omettre dans la description audio.

Sous-titrage codé

- Toute information textuelle présentée à l'écran doit être transmise dans la description audio,
 - **Rappel** : Le sous-titrage codé fait exception à la règle.

Post audio

- Utilisez le son comme ponctuation, et pas seulement comme atmosphère. Cela peut faciliter le développement d'un état d'esprit orienté radio lors de l'élaboration d'un bruit de fond. Laissez le son raconter les parties de l'histoire qui devraient sinon être couvertes par la narration ou la vidéodescription intégrée.
- Utilisez le rouleau B ou des extraits audio sauvages pour combler les vides entre les segments d'entrevues et pour créer un paysage sonore. Les foules et les décors de nature sont appropriés à la création de sons de remplissage autodescriptifs.
- Si le rouleau B contient des sons qui ne reflètent pas l'histoire, réduisez-le ou supprimez-le du montage pour éviter toute confusion. Si une augmentation

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

de volume, une entrevue ou un segment de rouleau B est nécessaire pour l'histoire, mais qu'il contient des sons qui risquent de ne pas être identifiables par eux-mêmes, cela peut nécessiter une description additionnelle ou un contexte narratif quelconque.

- Si un bruit indésirable ne peut être modifié ou filtré, comme un fort vent ou un bruit de machinerie, il peut être nécessaire de l'expliquer.

Générique

Ouverture

- Le générique d'ouverture doit être intégré au début de l'émission, soit dans une séquence d'ouverture, soit par le présentateur/narrateur.

Fin

- Le générique de fin doit être raconté s'il y a un rouleau de générique.
 - **Technique** : Utilisez les mêmes pratiques exemplaires que pour la VD. Racontez ce qui tient dans le temps disponible. Tout le générique ne pourra être lu.
 - **Technique** : Créez un générique plus narratif qui correspond au ton et au style de l'émission.
 - **Exemple** : Soyez plus créatif avec le générique, adaptez-le à l'émission (par exemple, les personnes pourraient lire leur propre nom).
 - **Technique** : Omettez le rouleau de générique : mettez les crédits à disposition en ligne et indiquez où les trouver.

Traduction

- Faites un doublage lorsque les sous-titres sont visuels.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- **Technique** : Si les sous-titres apparaissent à l'écran, ils peuvent être lus de façon neutre (sans imitation de voix ou d'accent) ou les personnages peuvent les jouer. Au moment du mixage audio, assurez-vous que la voix originale commence avant la traduction.
- **Rappel** : Les sous-titres à l'écran sont facultatifs. Une fois la traduction ajoutée, ils ne sont plus nécessaires. C'est un choix de style de les inclure ou de les omettre.
- **Rappel** : Si les sous-titres sont conservés parce que le français est inintelligible ou difficilement audible, écoutez la piste les yeux fermés pour déterminer si un public aveugle ou malvoyant pourrait le comprendre. Une voix hors champ peut s'avérer nécessaire pour garantir la clarté du dialogue.

Contrôle qualité final

Comme le sait tout bon vidéodescripteur, une fois que l'on a vu quelque chose, il est impossible de ne plus le voir. C'est pourquoi il est important que la première approche de la production soit celle d'un non-voyant. Voici une liste des choses à faire pendant le contrôle qualité final d'un segment ou d'une émission.

Pratiques exemplaires

- Regardez/Écoutez la totalité de l'épisode ou du segment les yeux fermés.
- Prenez note de ce qui est peu clair ou prête à confusion.
- Regardez l'émission les yeux ouverts.
- Prenez note de tout ce qui était source de confusion. Par exemple, le dialogue ou les effets sonores vous ont fait penser que quelque chose d'autre se passait dans la vidéo.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

- Prenez note de toute information supplémentaire dont un public voyant bénéficie et qu'un public aveugle ou malvoyant ne perçoit pas.
- Faites des suggestions pour remédier aux lacunes de la VDI.
- Donnez une note de priorité pour les éléments et pour le segment ou émission comme un tout.

Il est important de documenter les modifications suggérées et les lacunes remarquées. Adoptez un système de notation qui soit utilisable en ondes. Tout système de notation est approprié pourvu qu'il permette un scénario de type réussite/échec. En d'autres termes, s'il est considéré comme accessible, il peut être diffusé en ondes; s'il n'est pas accessible, il ne le sera pas.

AMI utilise le système de notation suivant pour tout son contenu en VDI :

- 3 :** Élément qui doit être modifié pour être accessible aux téléspectateurs aveugles ou malvoyants.
- 2 :** Élément qui doit être modifié, mais si aucune solution n'est trouvée, il pourra demeurer tel quel.
- 1 :** Élément qui peut demeurer tel quel.
 - **Rappel :** Réviser indépendamment tous les segments d'une émission compilée peut permettre de mieux voir comment ils sont reliés les uns aux autres. Un ou plusieurs segments distincts peuvent clarifier l'information manquante dans un autre segment, ou à l'inverse l'information dans un segment peut nuire à la compréhension d'un autre segment. Une révision « les yeux fermés » rendra ces passages plus apparents. Même si chacun des segments de l'émission a subi le processus du contrôle qualité, il demeure essentiel d'effectuer un contrôle qualité complet de la vidéodescription intégrée sur la compilation des segments qui composent l'émission.

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Conclusion

Étant donné le mandat de ce document, on prévoit de le présenter au CRTC pour examen et décision sur les étapes à venir en vue d'élaborer et de mettre en œuvre au sein de l'industrie les pratiques exemplaires qui s'y trouvent. Le Groupe de travail sur les PEVD est arrivé à un consensus sur ces directives et, à cette fin, a fait des suggestions pour qu'elles continuent d'évoluer.

Reconnaissant que le processus d'élaboration des présentes pratiques exemplaires est une initiative volontaire, les signataires ont convenu d'adopter ce document comme un ensemble d'orientations de haut niveau pour l'industrie. On estime qu'il serait possible de les mettre en œuvre grâce à un accord visant à assurer que les fournisseurs de VDI, c'est-à-dire les diffuseurs, engageront les producteurs de VDI qui ont participé à l'élaboration de ce travail ou qui peuvent chercher à comprendre ou à adopter les orientations qui s'y trouvent.

Les fournisseurs de VDI s'assureraient que les producteurs sont au courant de ces orientations avant de conclure une entente. Et les producteurs qui viendraient d'adhérer à ces pratiques exemplaires, définies par les normes de l'industrie, seraient alors tenus de faire preuve de cohérence, dans leurs productions, avec ce qui est prôné dans le présent ouvrage. Les fournisseurs mettront leurs nombreuses années d'expérience, de relations communautaires, de collaboration avec l'industrie et de qualité développée grâce à leur compréhension des besoins des consommateurs au service de l'élaboration d'un produit uniforme. Et tout ceci devrait être pris en considération par le fournisseur de VDI dans le choix d'un producteur de VDI.

Conscients de la nature évolutive de ces orientations, nous anticipons qu'elles suivront de près les évolutions de la pratique de la vidéodescription elle-même. Par ailleurs, lorsque l'industrie adoptera ces orientations de haut niveau, l'on peut aussi s'attendre à ce que la rétroaction du public à l'égard de cette offre plus uniforme de VDI augmente et que de nouvelles méthodes pour obtenir cette rétroaction, ainsi que d'autres modes de consultation du public, doivent être élaborées. Pour faire suite au dépôt de cet ouvrage au CRTC et à son étude par ce dernier, nous suggérons que d'autres méthodes de sonder l'opinion du public soient

Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

effectivement explorées, soit en assurant la continuité de ce groupe de travail ou en faisant appel à d'autres méthodes. Une option serait d'utiliser le centre d'appels du Guide VD d'Ami, qui a déjà commencé à recueillir les commentaires de cette nature après la mise en œuvre des messages d'intérêt public du Groupe de travail sur les PEVD.



ACCESSIBLE MEDIA INC.



Pratiques exemplaires en matière de vidéodescription intégrée

Signataires

- Alliance pour l'égalité des personnes aveugles du Canada
- Conseil canadien des aveugles
- Institut national canadien pour les aveugles (INCA)
- Accessibilité Média Inc. (AMI)
- Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)
- Société Radio-Canada (SRC)
- Bell Média Inc.
- Corus Entertainment
- Descriptive Video Works (DVW)